http://journalleponT.ca
journalleponT@hotmail.com

Le JOURNAL PONT de PALMAROLLE

Vol.12, No 3 - Juin 2022

JOYEUSE
Fêtes des Pères

Mélanie Marcil

Récipiendaire du prix Paul Penna 2021

Employée de notre Centre régional de services et de développement (CSD) au Québec

Marthe Rancourt, bénévole et Line Mercier, responsable de la Bibliothèque de Palmarolle.

La Bibliothèque

a tenu à souligner l'implication de madame Yolande Ayotte pour ses 35 ans de bénévolat, madame Marthe Rancourt pour ses 25 ans et madame Nancy Ayotte pour ses 20 ans.

ACTION BÉNÉVOLE QUÉBEC

Impressionplus La Sarre
IMPRIMERIE • CONCEPTION GRAPHIQUE
BANNIÈRES ET KIOSQUES D'EXPOSITION • AFFICHAGE
ENSEIGNES • ARTICLES PROMOTIONNELS
REPROGRAPHIE • RELIURE THERMIQUE
www.impressionplus.qc.ca • 819 333-2231 • 185, 2e Rue Est, La Sarre (Qc) J9Z 2G7

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Tirage certifié AMECQ

Culture et Communications Québec

Sommaire

Actualités	2-3-4
Affaires municipales	10-11
Opinions	7
Vie communautaire	15

Chroniques	
*J.-Pierre Robichaud	2 à 7
*Gilles Fortier	14
*Cercle de fermières	13
*Francine Gauthier	9
*Félix Goulet	
*MFC	12
*Lise Bouillon	6

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : J.- P. Robichaud
Vice-présidente : Infographiste Christiane Plante
Secrétaire : Clarisse Vachon
Trésorière : Denise Mercier
Administrateur : Lise Bouillon

Imprimé par Impressionplus, La Sarre

Placez votre publicité dans LE PONT

C'est une visibilité incontournable
Tiré à 665 exemplaires

1/8 page - carte professionnelle 18 $
1/4 page 25 $
1/8 page couverture 40 $
1/2 page 40 $ - Page 70 $
annonces classées 5 $

journallepont@hotmail.com
C. Plante 819 782-4233
A. Chrétien 819 787-2996

Tombée: 18 du mois

Congrès AMECQ 2022

Jean-Pierre Robichaud

Le Congrès annuel de l'Associations des médias écrits communautaires du Québec, dont le Journal Le Pont de Palmarolle est membre, s'est tenu les 29, 30 avril et 1er mai derniers, à Longueuil, sous le thème « On se retrouve, après deux ans d'absence ».

Quelque quarante journaux membres y étaient représentés dont votre Journal Le Pont ayant délégué le président, Jean-Pierre Robichaud.

Outre l'assemblée générale annuelle et les ateliers de formation, l'organisation a procédé, lors du banquet du samedi 30 avril, à la remise des Prix AMEQ soulignant la pertinence et la qualité de textes publiés en 2021. Le Pont était finaliste dans trois catégories mais n'a pas remporté de prix cette année.

Mentionnons par ailleurs que la région de l'Abitibi-Témiscamingue s'est distinguée en ramenant cinq prix.

L'Indice Bohémien, 1er prix ans la catégorie Opinion, 1er dans Conception graphique, 2e dans Critique et 3e dans Engagement numérique.

Finalement, L'Alliance de Preissac a remporté le 1er prix dans la catégorie Nouvelle avec le texte Preissac participe à la lutte aux changements climatiques signé par sa directrice générale, Marie-Josée Veilleux.

« Ça fait 20 ans que je contribue à ce journal et c'est la première fois que je remporte un prix », a mentionné Marie-Josée, émue aux larmes.

Assemblée générale annuelle du Journal Le Pont

Le 10 mai dernier, le Journal Le Pont a tenu son assemblée générale annuelle à la salle municipale de Palmarolle. Outre le rapport annuel des activités du conseil d'administration et de la présidence, l'assemblée générale a adopté les états financiers ainsi que les orientations pour 2022-2023.

En raison de la pandémie, le CA a restreint ses réunions de la dernière année à quatre, tout en demeurant constamment en contact en distanciel.

Lors des élections au CA du Journal, deux postes étaient en ballotage. Christiane Plante et Lise Bouillon ont été réélues pour un mandat de deux ans. Par ailleurs, depuis la démission d'André Chrétien, un poste demeure à pourvoir.

Il s'ensuivit une réunion ordinaire où les élus ont procédé à la formation du conseil d'administration : Lise Bouillon, administratice, Clarisse Vachon au secrétariat, Denise Mercier à la trésorerie, Christiane Plante à la vice-présidence et Jean-Pierre Robichaud à la présidence.

Le principal mandat que le CA se donne pour la prochaine année est la pérennité du Journal. Pour ce faire, les administrateurs s'activeront à trouver des bénévoles pour les épauler ainsi que d'assurer la survie du Journal.

Archivage d'anciens numéros

Jean-Pierre Robichaud

Une autre contribution citoyenne nous a permis de combler une partie des anciens numéros manquants dans la section Archives du Journal Le Pont. Les généreux contributeurs sont Marielle Aubin et Marcel Caron qui nous ont fait don de leur imposante collection.

Un immense merci à Marielle et Marcel qui ont toujours été des lecteurs assidus et des supporteurs du Journal Le Pont.

Les archives du Journal sont disponibles à cette adresse : www.journallepont.ca sous l'onglet Archives.

Youhou!

anciens résidents de Palmarolle

Jean-Pierre Robichaud

administration@journallepont.ca

Le Journal Le Pont, grâce à son site Web et sa page Facebook, rejoint plusieurs lecteurs qui sont d'anciens résidents de Palmarolle.

Dans le but de diversifier son contenu, le Journal lance un appel à quiconque d'entre eux qui aurait envie de se joindre à son équipe de collaborateurs en rédigeant, mensuellement ou ponctuellement, des textes qui feraient le lien soit entre son « exil » et son appartenance à son village natal, soit à des souvenirs ou encore des textes d'actualité comme il la voit et la vit.

Laissez aller votre plume à votre aise et sans gêne; notre équipe de correcteurs se chargera de peaufiner vos textes. Au plaisir de vous lire!

Vins et fromages

Jean-Pierre Robichaud

Le 30 avril dernier s'est tenue la traditionnelle dégustation de Vins et Fromages à l'aréna Rogatien Vachon après une pause de deux ans en raison de la pandémie.

L'événement a attiré plus de 300 personnes de Palmarolle et de l'Abitibi-Ouest. Le service aux tables a été effectué par les élèves de 6e et de 1re secondaire de l'école Dagenais, supervisés par leurs parents. Les pourboires récoltés leur permettront de réaliser un voyage à Philadelphie en juin 2023.

Le duo musicien Kenn et Steph a permis aux convives de se dérouiller les jambes après deux années de confinement.

Nous tenons à remercier la population pour sa participation à ce Vins et Fromages!

Cette année, les Loisirs de Palmarolle se sont associés avec l'école Dagenais (voyage à Philadelphie) ainsi que le Passage de l'Aurore pour la création de cette activité.

Le comité organisateur, Jérôme Lebel, Claudie Ruelland, Valérie Bordeleau, Julien Aubin, Guy Fortin, Carole Paradis et Geneviève Bisson tient à remercier partenaires et commanditaires.

Partenaire Excellence : Les Producteurs de lait du Québec.
Commanditaire Diamant : Cameron Structure de Bâtiment.
Commanditaires Or : Propieux Mario Perron, Hecla Québec, West Fraser.
Commanditaires Argent : Épicerie Marion & Fils, Usinage Filiatrault, Quincaillerie Palmarolle Timber Mart, Construction Sylvain Rouleau.
Commanditaire Bronze : Restaurant Au P'tit Bonheur.

En première ligne du service communautaire

Mélanie Marcil

Jean-Pierre Robichaud

« Félicitations à Mélanie Marcil, notre récipiendaire du prix Paul Penna 2021! Mélanie, employée de notre Centre régional de services et de développement (CSD) au Québec, illustre les philosophies du fondateur d'Agnico Eagle à travers son engagement communautaire, dévouée et généreuse. »
Ammar Al-Joundi, Agnico Eagle

Native de Palmarolle, Mélanie est la fille de Jacques Marcil et de Sylvie Hénault.
Mélanie Marcil a été témoin de plusieurs scènes angoissantes dans son travail bénévole. En tant qu'intervenante d'urgence dans la communauté de Preissac, une communauté voisine du Complexe LaRonde, elle a côtoyé des personnes très vulnérables, sauvé des gens victimes d'accidents de voiture, aidé des personnes en détresse à cause de la pandémie et a littéralement aidé à sauver des vies au quotidien.

Fidèle à elle-même, Mélanie reste optimiste, généreuse et tournée vers les autres. Elle décèle le meilleur de chacun et, quoi qu'il arrive, se tient prête à aider sa communauté et ses voisins.

> ***« Aujourd'hui, on est plus centré sur soi et on est moins attentif aux situations que vivent les autres. Je vois le volontariat comme un moyen de contrer cette tendance car il permet de développer des valeurs d'entraide et de solidarité. Plus que jamais, je vois dans les interventions d'urgence que les gens sont souvent livrés à eux-mêmes avec peu d'amis ou de famille pour les aider. Nous devons redévelopper notre sens de la compassion et de l'altruisme pour contrer le monde individualiste dans lequel nous vivons. Le bénévolat est un excellent moyen d'aider à améliorer la qualité de vie et la santé des communautés. »*** *Mélanie Marcil*

Pour son dévouement au bénévolat et au service communautaire, l'une des valeurs fondamentales d'Agnico Eagle, Mélanie est la 15e récipiendaire du prix annuel Paul Penna pour le service communautaire. Chaque année, Agnico Eagle salue l'esprit généreux de ses employés en remettant ce prix à l'employé d'Agnico Eagle qui illustre le mieux les philosophies du fondateur en matière d'engagement communautaire, de dévouement et de travail acharné.

Dans toutes les facettes de sa vie, Mélanie s'assure de redonner aux gens qui l'entourent, que ce soit dans son travail avec Agnico Eagle ou dans sa vie personnelle. Mélanie s'est jointe à Agnico Eagle en 2005 et est aujourd'hui conseillère en ressources humaines chez CSD – notre centre régional de services et de développement en Abitibi.

Au travail, elle est un modèle et inspire ses collègues à s'impliquer dans leur communauté. Pendant plusieurs années, Mélanie a été membre de l'équipe de premiers répondants de Preissac, fournissant des soins critiques et du soutien à une communauté éloignée des services ambulanciers et policiers de première ligne.

> ***« Je crois que le bénévolat est une façon de grandir en tant qu'individu et d'utiliser ses forces pour faciliter la vie des autres. Il existe de nombreuses façons de contribuer à une organisation et cela peut parfois ouvrir des opportunités pour lesquelles ils n'ont peut-être pas les fonds nécessaires. Quoi de mieux que de se sentir utile et de mettre son énergie et ses compétences à profit ? »*** *Mélanie Marcil*

Chaque année, Agnico Eagle fait un don de 10 000 $ au lauréat du prix Paul Penna. Mélanie a demandé qu'Agnico Eagle dirige le don à Besoin d'aide 24/7 pour aider à construire le premier centre en Abitibi-Témiscamingue qui contribuera à la diminution du nombre de décès par suicide et à désengorger les urgences des hôpitaux.

> ***« Notre région a le taux de suicide le plus élevé au Québec depuis de nombreuses années. Il y a près de 17 ans, mon frère cadet s'est suicidé et je me suis promis de toujours penser à ces organismes lorsque j'aurais l'occasion de faire un don. »*** *Mélanie Marcil*

En remettant le prix Paul Penna à Mélanie, Ammar Al-Joundi, président et chef de la direction d'Agnico Eagle, a déclaré :

> ***« Le monde serait tellement chanceux si nous avions des centaines de Mélanie. Au nom de tout le monde chez Agnico Eagle, je remercie Mélanie et tous nos récipiendaires de prix régionaux pour l'amélioration de la qualité de vie et de la santé dans nos communautés. Nous félicitons Mélanie d'avoir appliqué nos valeurs dans sa vie professionnelle et personnelle et d'avoir donné l'exemple et inspiré les autres à redonner à leur communauté. »***

La séparation de biens

Lise Bouillon

Le régime matrimonial de la séparation de biens peut être établi par un contrat de mariage notarié ou par jugement.

Les droits et pouvoirs des époux pendant le mariage

Dans ce régime, chaque époux est indépendant. Il peut en principe :
- administrer, utiliser ou se départir de ses biens sans le consentement de son époux;
- être responsable de ses dettes.

De même, il est opportun de rappeler que peu importe le régime matrimonial des époux, des exceptions existent en ce qui concerne la résidence familiale et les dettes contractées pour les besoins de la famille.

Le partage des biens du régime à la fin du mariage

Contrairement aux autres régimes matrimoniaux, la séparation de biens n'entraîne aucun partage des biens accumulés pendant le mariage, à l'exception du partage de la valeur des biens du patrimoine familial, qui existe pour tous les couples mariés qui se séparent. Chacun repart donc avec ses biens. Pour les biens détenus par les deux époux, ils sont considérés appartenir aux deux époux moitié-moitié, à moins d'une preuve contraire.

Le patrimoine familial des couples mariés avant le 1er juillet 1989

En 1989, le Québec a adopté la Loi modifiant le Code civil du Québec et d'autres dispositions législatives afin de favoriser l'égalité économique des époux. Cette loi a créé le patrimoine familial pour tous les couples mariés et modifié en profondeur les rapports économiques entre époux.

Le choix de s'exclure des règles sur le patrimoine familial

Les couples mariés avant le 1er juillet 1989 pouvaient décider que la loi ne s'appliquait pas à eux. Ils avaient jusqu'au 31 décembre 1990 pour s'exclure des règles du patrimoine familial. Ils pouvaient le faire soit par une déclaration conjointe devant le tribunal, soit par un document fait chez le notaire.
Ceux mariés après cette date y sont obligatoirement soumis.

Les conséquences de s'être exclu des règles sur le patrimoine familial

Le temps passe. Un jour, un des époux qui s'est exclu de la loi songe au divorce et va voir son avocat pour connaître ses droits.

L'avocat constate que l'époux s'est marié avant le 1er juillet 1989 et lui demande s'il a signé un document chez le notaire pour que les règles du patrimoine familial ne s'appliquent pas à lui. L'époux se rappelle vaguement d'avoir signé quelque chose chez le notaire. Après une recherche ardue, il retrouve le document. C'est effectivement le cas : l'époux s'est exclu des règles du patrimoine familial.

– « Mais, qu'est-ce que ça signifie ce bout de papier que j'ai signé il y a belle lurette? », demande l'époux.

– « Les règles du patrimoine familial prévoient que les époux se partagent la valeur des biens du patrimoine familial moitié-moitié. Tu as dit que tu ne voulais pas que ces règles s'appliquent à toi », lui répond son avocat.

Trop tard pour rebrousser chemin?

Plusieurs couples se sont exclus des règles sur le patrimoine familial en toute connaissance de cause. Si un des membres de ces couples se rend compte que ce n'était pas à son avantage de s'exclure, il ne peut donc probablement rien faire.

C'est autrement pour les époux qui ont été victimes de pression ou d'intimidation de la part de leurs époux pour signer chez le notaire. Ceux-ci peuvent demander à un juge d'annuler le document qu'ils ont signé et de faire appliquer les règles du patrimoine familial.

Dans certains cas, les époux qui n'ont pas agi en toute connaissance de cause (par exemple, parce qu'ils ignoraient ce qu'ils signaient) peuvent aussi demander au juge d'annuler le document et d'appliquer les règles du patrimoine familial à leur égard.

Puisque chaque cas est unique, n'hésitez pas à consulter un avocat pour évaluer votre document selon votre situation.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site : www.educaloi.qc./la-separation-de-biens et www.educaloi.qc.ca/le-patrimoine-familial-des-couples-avant-le-ler-juillet-1989

L'humain, une « anomalie » sur la planète Terre?

Jean-Pierre Robichaud

Dormant sous le couvert depuis des décennies, l'idée qu'une guerre nucléaire entre les grandes puissances puisse éclater un jour refait surface depuis l'attaque de la Russie contre l'Ukraine le 24 février dernier. Et qui dit guerre nucléaire, dit la fin de l'humanité. Très anxiogène n'est-ce pas?

La vie est apparue sur terre il y a environ 3,5 milliards d'années. Or, à moins d'une catastrophe naturelle comme le gros caillou de 11 kilomètres de diamètre qui frappa la planète il y a 65 millions d'années (ou alors une catastrophe provoquée), la vie est « appelée à disparaître de notre planète dans environ 2,8 milliards d'années », affirme l'astrobiologiste à l'Université de St Andrews, Jack O'Malley-James. À l'échelle de notre vie, autant dire que c'est une éternité.

Sachant que la planète a survécu à une multitude de cataclysmes naturels tout au long de sa longue histoire, il peut être concevable que certains d'entre nous balaient du revers de la main les scénarios catastrophes annoncés par les climatologues ces temps-ci.

Cependant, il serait erroné de sous-estimer leurs conclusions. Si la vie a pu se relever des différents cataclysmes qui l'ont frappée, il en irait tout autrement de l'humain. Vieux de seulement 3 500 000 ans, moment où il a fait ses premiers pas, le bipède pourrait être le premier à disparaître de la surface de la terre. Et si la tendance se maintient, il est fort possible que sa date de péremption soit beaucoup plus près que l'on pense.

Trois dangers nous guettent : l'armement nucléaire, la pollution et la surpopulation. L'humain est la seule espèce sur la planète qui a inventé et produit les armes qui pourraient causer sa propre disparition. Faut le faire! L'être humain vit d'air et d'eau. Or, pris individuellement, les trois risques cités plus haut produiraient le même effet : irradiation de l'eau et de l'air pour l'un, acidification pour l'autre et tarissement de la nourriture pour le troisième.

Maintenant grand-père, il m'arrive d'imaginer la vie des descendant de mes petits-enfants dans cent ans. L'être humain étant capable du pire mais heureusement aussi du meilleur, je les vois vivre dans un monde sans guerre, harmonieux, dans une sorte d'éden. Mais vous aurez raison de penser que je rêve un peu. Au moment de lire ces lignes, l'actualité mondiale nous rappelle brutalement que certains humains sont en train de nous montrer en ce moment leur côté le plus diabolique.

L'humain, sera-t-il cette « anomalie » sur terre, cette « verrue », qui s'autodétruira d'ici plus ou moins quelques centaines d'années? Ou sera-t-il cette fabuleuse création que l'évolution a produite et survivra en harmonie jusqu'à la date de péremption de la planète dans 2,8 milliards d'années? Son destin est entre ses mains…

Jean-Pierre Robichaud

Rétroviseur

L'instruction et la vie paroissiale à Palmarolle dans les années '20

Source : Gérard Ouellet, Hier à Palmarolle

L'ouverture de magasins dans une colonie peut être un indice de progrès, mais pour une population dont l'ambition ne se borne pas au matériel, il est d'autres institutions non moins utiles.

Les résidents de Palmarolle le comprennent bien eux qui, dès septembre 1923, ouvrent une première école dans le village. M^lle^ Anne-Marie Cloutier, future femme de Stanislas Pelletier, en est la première titulaire. La classe est logée dans la maison de Félix Brousseau, sur la partie nord du lot 27 du rang VII.

S'y inscrivent pour la première année : Henri et Camille Richard, Léopold Couillard, Gérard Bégin, Joseph et Viateur Cloutier, Émile Bernier, Jean-Noël Couillard, René et Léandrus Richard, Thomas Cloutier, Jean-Marie Bégin, Cyrille Brousseau, Alcide Bernier, Léonard et Alphonse Matteau, Ildéa Bernier, Ida Richard et Yvonne Brousseau, soit seize garçons et trois filles. Tels sont les débuts scolaires à Palmarolle.

Toutefois le canton ne possède pas encore de commission des écoles. Le printemps suivant, les résidents se donnent des commissaires. Le 4 juin 1924, en effet, l'honorable Narcisse Pérodeau, vice-roi de la province, érige officiellement ce corps public. Les premiers titulaires sont : Damase Bégin, président, Saluste Cloutier, Cyrille Gagnon, Félix Brousseau et Maxime Côté, tandis qu'Adolphe Paradis est secrétaire-trésorier. La commission tient sa première assemblée le 21 août 1924.

Les commissaires sont des hommes pratiques et avisés. Aussi, dès cette année 1924, ils décident de construire une école-chapelle, édifice à deux planchers de 36 par 30 pieds. La Province contribue pour $1,800. Alphonse Leclerc obtient le contrat. Les travaux marchent rondement; en septembre 45 élèves inaugurent la classe au rez-de-chaussée du nouveau local. M^lle^ Cloutier est toujours institutrice. Le curé Lalonde fera lui-même subir les examens aux écoliers en juin suivant.

À M^lle^ Cloutier succédera, à l'école du village, M^lle^ Pelland. M^lle^ Marie-Rose Boucher aura cependant été la seconde institutrice de Palmarolle; elle enseignait dans une maison de « Petit » Côté, tout près de la scierie de ce dernier, sur le bord de la rivière Dagenais.

On nous permettra d'énumérer ici les citoyens qui se succéderont à la présidence de la Commission scolaire de Palmarolle. Ce sont : Damase Bégin (1924); Amédée Bernier (1927); Ildephonse Dallaire (1928); Stanislas Pelletier (1930); Ildephonse Dallaire (1931); Alcide Aubin (1932); Fortunat Fortier (1933); Alphonse Couture (1935); Willie Théberge (1937); Émile Aubin (1940); Joseph Bédard (1945); Joseph Pelletier (depuis 1946).

Jusqu'à 1947, la commission n'a eu que deux secrétaires-trésoriers successifs : en juillet 1930 Émilien Bégin remplaçait Adolphe Paradis. M. Bégin, qui remplit ses fonctions au milieu de plusieurs autres, a épousé une institutrice, M^lle^ Simonne Montreuil, originaire de Notre-Dame de Lourdes, paroisse voisine de Plessisville. À un moment donné on eut besoin à Palmarolle d'une maîtresse d'école qui fût en même temps organiste. La sœur de Simonne Montreuil devait venir, mais comme elle ne jouait pas la musique c'est Simonne qui la remplaça. Cette jeune fille n'a jamais regretté le jour qu'elle s'est amenée à Palmarolle. Aujourd'hui, mère de huit beaux enfants, elle dirige avec son mari un foyer qui rayonne le bonheur.

On a vu qu'en 1924 la commission scolaire érigeait une chapelle-école. Cela signifiait donc que les résidents pouvaient espérer avoir chez eux, dans un avenir relativement prochain, les offices religieux, au moins le dimanche. Il leur faudra pourtant attendre deux ans encore avant de voir arriver un prêtre résidant. En 1924 toujours, le 6 mars, les colons de Palmarolle bénéficient d'une autre amélioration importante : l'ouverture du bureau de poste chez Alphonse Paradis dont c'est sa dame qui le dirige.

Le mois prochain : l'intronisation du curé Halde.

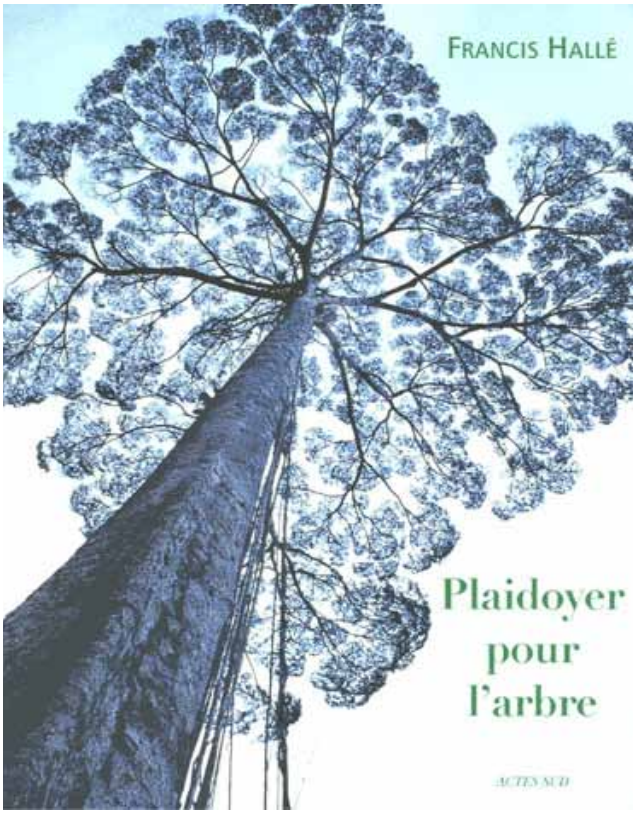

Un livre sur les arbres...

Francine Gauthier

De l'ombre des jardins à la flambée dans l'âtre, de l'aspirine aux pneus d'avion, du bois de lit au papier de ce livre, il y a peu de domaines de notre vie où l'arbre n'ait sa place, avec la discrétion qui le caractérise. Plaidoyer pour l'arbre de Francis Hallé chez Acte Sud.

Parmi les nombreux livres que j'aime, un essai. Magistral. Un livre qui redonne à l'arbre toutes ses lettres de noblesse. Un livre qui plaît par son envergure et je ne parle pas de ses dimensions physiques. Le mot livre vient de liber en latin. C'est par le liber situé entre l'arbre et l'écorce que circule la sève, nourriture qui alimente l'arbre tout entier pour qu'apparaissent les feuilles et les ramilles nouvelles qui travailleront à la photosynthèse toute la belle saison durant à entretenir la vie sous toutes ses formes... N'y a-t-il pas là une incontestable magie? Celle qui nous fait dire que tout est dans tout... Le livre papier qui vient de l'arbre est lui aussi un chemin par lequel circulent les idées, une nourriture qui alimente. Puisque nous sommes branchés, puisque nous parlons souvent de nos racines, ne sommes-nous pas nous-mêmes des arbres? Appelés à exprimer à l'extérieur ce que nous puisons loin à l'intérieur?

D'abord, les arbres parlent du climat auquel ils appartiennent, de la nature du sol d'où ils émergent et où ils croissent, car ils en sont le prolongement. On peut tenter d'acclimater un arbre à un autre climat que le sien mais comme on ne peut présumer de son acclimatation, le résultat sera aléatoire et il peut se solder par une réussite ou par un échec. La zone où nous habitons ne peut accueillir toutes les essences qui peuplent notre planète. Par exemple, il est probable qu'un arbre qui a commencé sa vie dans les embruns de la côte du Pacifique à l'ouest du Canada puisse survivre dans notre climat continental sec (d'ouest en est) mais son déploiement sera alors brimé dans sa course et il n'atteindra jamais ni le calibre ni la hauteur que son climat d'origine lui aurait permis d'atteindre. Encore plus difficile voire improbable qu'une épinette noire survive à l'équateur (du nord au sud) ou qu'un palmier s'acclimate ici en dehors du solarium (du sud au nord)...

Dans ce livre, on parle de l'altérité (n.f. : caractère de ce qui est autre) de l'arbre, soit de toutes les formes qu'on voudrait lui voir prendre, de tous les rôles qu'on voudrait lui voir jouer ou qu'il joue déjà et de tous les merveilleux phénomènes qui y sont rattachés comme leurs échanges chimiques au niveau racinaire, un avantage qui les relie les uns aux autres et qui reste invisible à nos yeux d'humains. Malheureusement, pour beaucoup, l'arbre n'a de valeur qu'à l'horizontale, une fois abattu et les forêts perdent sans cesse du terrain. Bien sûr que tous nous en bénéficions : nos maisons en sont faites, nos meubles, notre chauffage éventuellement et nombre d'autres utilités. Quelques minutes suffisent pour abattre le géant qui a mis plus de dix, quinze, vingt décennies à croître...

L'arbre a d'autres missions plus nobles. Oui, son matériau est noble et utile. Mais il est noble debout à la verticale, dans sa dignité, dans sa hauteur, dans sa capacité à oxygéner la planète, à protéger le sol de la désertification et les animaux sauvages de la perte de leur habitat... tant qu'il reste debout.

Mais jouir d'une forêt... S'y promener à loisir, été comme hiver et découvrir de nouveaux sentiers ouvrant sur de nouvelles ressources, nouvelles essences d'arbres, plantes comestibles, arbustes à fruits, champignons, espaces inspirants, millions d'insectes, petits ou gros animaux qui laissent leurs traces sur la neige l'hiver et qu'on ne rencontre que très rarement mais qu'on entend parfois chanter la nuit. La forêt nous accueille... nous enivre de parfums. Place au silence relatif, rempli de tous les autres sons de la vie que les nôtres comme le vent dont la voix nous parvient par le froissement des feuilles qu'il s'amuse à divertir de son mouvement initiant la danse des cimes...

Reconnaissons la magnificence de l'arbre, le voile de sa canopée, son architecture qui a inspiré les cathédrales, l'univers infini de la forêt, les citations de Paul Valéry dans Dialogue de l'arbre. Vivant refuge par excellence pour tous les êtres vivants, grâce à la forêt, l'homme pourra survivre et respirer un air neuf encore longtemps, espérons-le.

Prochaine séance du conseil
6 juin 2022
La séance a lieu à 19 h, au 124 rue principale, Palmarolle

Les séances ont lieu à 19 h à la grande salle du centre communautaire au 124, rue Principale, Palmarolle.

Vous pouvez consulter les procès-verbaux des séances du conseil depuis l'année 2011 sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse http://palmarolle.ao.ca en cliquant sur l'onglet « La Municipalité » et ensuite sur « Procès-verbaux » dans le menu de gauche.

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera fermé à l'occasion de la Fête nationale du Québec le vendredi 24 juin ainsi que pour la Fête du Canada le vendredi 1er juillet 2022.

Notez également que le bureau municipal sera FERMÉ tous les vendredis, et ce, pour la période estivale, horaire qui débutera le vendredi 24 juin 2022 pour se poursuivre jusqu'au vendredi 2 septembre 2022 inclusivement.

(Selon le Règlement nº 318 concernant les heures et les jours d'ouverture du bureau municipal).

Collecte des matières résiduelles et recyclables

Nous aimerions vous faire un simple rappel sur les consignes concernant la collecte des matières résiduelles et recyclables.

- Ne jamais déposer d'excédent à côté du bac. Le couvercle du bac doit tenir fermé
- Éviter de mettre de la cendre dans les bacs
- Ne pas surcharger vos bacs avec du sable, pierres ou autres matériaux lourds
- Toujours positionner la poignée vers la maison pour faciliter les opérations
- N'oubliez pas de nettoyer vos bacs de temps à autre par mesure d'hygiène
- Assurez-vous que vos chiens sont bien attachés lors de la collecte
- Si vous changez vos bacs, n'oubliez pas de vous procurer un autocollant de la municipalité
- Vos bacs doivent se trouver à l'opposé de votre boîte postale et à une distance d'environ 2 pieds de la bordure de votre terrain vers la rue/route.

Merci de votre collaboration!

TAXE MUNICIPALE

N'oubliez pas que le prochain versement de taxe municipale est le 14 juin 2022. Passé cette date, des intérêts seront ajoutés à votre compte. Veuillez prendre note que la municipalité n'envoie pas d'état de compte.

MARINA DAGENAIS

Veuillez noter que les baignades sont interdites à la Marina Dagenais et que la Municipalité de Palmarolle n'est pas responsable des accidents qui pourraient survenir. Nous demandons à chaque usager d'être prudent aux abords de la Marina.

De plus, il important de ramasser vos déchets dans les espaces publics.

L'UTILISATION DE LA PLAGE ROTARY

Puisque le beau temps est à nos portes, tous les citoyens auront très bientôt le loisir de profiter de la plage Rotary. Pour le bonheur et le respect de tous, votre collaboration est souhaitée afin de profiter de la plage en toute quiétude.

Nous vous rappelons que la plage est fermée à compter de 23 h du lundi au jeudi, et à compter de minuit le vendredi, le samedi et le dimanche. Les bruits exagérés sont interdits et vous ne pouvez pas amener votre animal de compagnie sur la plage.

Pour votre sécurité et celle des autres, il est interdit d'allumer des feux sur la plage et d'y circuler en véhicule motorisé, quel qu'il soit. Pour la beauté de la plage, utilisez les poubelles mises à votre disposition pour jeter vos déchets.
(Réf. : Règlement municipal nº 77.)

Nous vous demandons d'être prudents lors de vos arrivées et départs sur le terrain avec votre véhicule automobile et de faire preuve de civisme en n'utilisant pas le stationnement et les rues proches de la plage comme étant une piste d'accélération.

PROGRAMMES DE SUBVENTIONS MUNICIPALES

Pour tous les renseignements sur les conditions d'admissibilité à l'un de ces programmes, adressez-vous au bureau de la Municipalité et nous pourrons vous remettre une copie du formulaire de demande incluant toutes les conditions.

- Programme subventionnant l'achat de baril récupérateur d'eau de pluie
- Programme subventionnant l'installation de cabinet de toilette à faible débit
- Programme subventionnant l'achat d'un composteur domestique

RÉNOVATIONS, CONSTRUCTION = PERMIS

Vous devez avoir votre permis
AVANT DE COMMENCER
toutes rénovations ou construction.

Notez que l'inspecteur dispose de deux semaines pour l'examen de la demande et n'est pas tenu d'autoriser le permis avant ce délai. Donc, si vous prévoyez des travaux, assurez-vous de faire votre demande de permis assez longtemps d'avance.

PROCÉDURES POUR UNE DEMANDE DE PERMIS

Pour obtenir un permis de rénovation, construction, etc., vous devez remplir le formulaire de demande de permis et l'apporter au bureau municipal. Pour ce faire, vous pouvez obtenir ce formulaire sur le site Internet de la Municipalité ou directement au bureau municipal.

Après la réception de votre demande, l'inspecteur validera la faisabilité de vos travaux en se basant sur la réglementation municipale et parfois gouvernementale et environnementale.

OFFRES D'EMPLOI

MUNICIPALITÉ DE PALMAROLLE

ANIMATEUR DE CAMP DE JOUR
2 POSTES

La Municipalité de Palmarolle est à la recherche de deux personnes passionnées et dévouées pour occuper des postes d'animateur de camp de jour.

FONCTION
Sous la supervision du responsable du camp de jour, les candidats recherchés auront la responsabilité d'animer et d'assurer la surveillance d'un groupe d'enfants de 4 à 11 ans lors des activités du camp de jour selon l'horaire établi du lundi au vendredi inclusivement.

De façon non limitative, le titulaire du poste accomplit les tâches suivantes :

- Animer et encadrer un groupe de jeunes de 4 à 11 ans tout en assurant leur sécurité;
- Créer des univers ainsi que des activités divertissantes et enrichissantes pour les jeunes;
- Planifier et avoir la charge de la logistique pour la réalisation de ses activités;
- Être un leader positif et un modèle pour les jeunes.

EXIGENCES
- Être âgé de 15 à 30 ans;
- Expérience auprès des jeunes de 4 à 11 ans;
- Démontrer de l'initiative, de l'autonomie et un bon esprit d'équipe;
- Certification en premier soins constitue un atout.

COMPÉTENCES
- Être autonome, polyvalent et avoir un bon jugement;
- Aimer les enfants;
- Être organisé, structuré et apte à gérer diverses situations;
- Avoir de l'entregent et de la facilité à parler en public.

CONDITIONS DE TRAVAIL
- L'horaire de travail est de 40 heures par semaine, du lundi au vendredi;
- Salaire à discuter;
- **Entrée en fonction à la mi-juin et jusqu'au 19 août 2022. Des rencontres d'équipe pour la formation et la préparation sont à prévoir à la fin mai et en juin 2022**

POSTULER À CE POSTE
Les personnes intéressées par ce défi sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae, **au plus tard le mercredi le 25 mai 2022 à 12h00** à :

Kathleen Asselin, directrice générale adjointe, greffière-trésorière adjointe
Concours : Poste d'Animateur de Camp de jour.
499, Route 393, Palmarolle (Québec) J0Z 3C0
comptabilité.palmarolle@mrcao.qc.ca

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt, mais nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus.
La Municipalité de Palmarolle respecte le principe d'équité en matière d'emploi, le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

MUNICIPALITÉ DE PALMAROLLE

ANIMATEUR - RESPONSABLE DE CAMP DE JOUR

La Municipalité de Palmarolle est à la recherche d'une personne passionnée et dévouée pour occuper le poste d'animateur-responsable de camp de jour.

FONCTION
Sous l'autorité du responsable municipal désigné, le titulaire du poste assure l'organisation et la coordination des activités du camp de jour. De plus, il aura la responsabilité d'animer et d'assurer la surveillance d'enfants de 4 à 11 ans lors des activités du camp de jour selon l'horaire établit du lundi au vendredi inclusivement.

EXIGENCES
- Être âgé de 15 à 30 ans ;
- Expérience auprès des jeunes de 4 à 11 ans;
- Démontrer de l'initiative, de l'autonomie et un bon esprit d'équipe;
- Certification en premier soins constitue un atout;
- Formation de gardiens avertis constitue un atout.

CONDITIONS DE TRAVAIL
- L'horaire de travail est de 40 heures par semaine, du lundi au vendredi;
- Salaire de 18,00 $ l'heure;
- **Entrée en fonction prévue : à la mi-juin et jusqu'au 19 août 2022. Des rencontres d'équipe pour la formation et la préparation sont à prévoir fin mai et en juin 2022**

POSTULER
Les personnes intéressées par ce défi sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae, **au plus tard le mercredi 25 mai 2022 à 12h** à :

Kathleen Asselin, directrice générale adjointe, greffière-trésorière adjointe
Concours : Animateur-responsable de camp de jour
499, Route 393 Palmarolle (Québec) J0Z 3C0
comptabilité.palmarolle@mrcao.qc.ca

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt. Nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus.

La Municipalité de Palmarolle respecte le principe d'équité en matière d'emploi, le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

VERS UNE ÉGLISE SYNODALE

Dolores Guertin-Audet

Vous avez sûrement entendu parler du Synode des évêques qui doit avoir lieu en octobre 2022. Le chemin de la synodalité est le chemin que Dieu attend de l'Église du troisième millénaire.

Dès les premiers siècles on désignait par « **SYNODES** » les assemblées ecclésiales convoquées aussi bien sur le plan local que régional et universel pour exercer un discernement et une prise de décisions, à la lumière de la Parole de Dieu et dans l'écoute de l'Esprit Saint, concernant les questions doctrinales, liturgiques et pastorales.

Le mot « **SYNODE** » signifie le chemin que l'on prend AVEC les autres. Le pape François tient à ce que les synodes des évêques soient le reflet des diverses Églises locales avec leurs couleurs; c'est pourquoi il a choisi un thème cher à son cœur pour le prochain synode des évêques d'octobre prochain. « ***POUR UNE ÉGLISE SYNODALE*** : ***COMMUNION, PARTICIPATION ET MISSION.*** »

Les réflexions sont déjà amorcées pour que le monde entier comprenne que la synodalité « c'est le mode de vie d'une Église où le successeur de Pierre ne dicte pas la conduite des chrétiens mais où il l'accompagne ». Le pape François avait alors pris soin de distinguer « une Église pyramidale où l'on fait ce que dit Pierre » d'une Église synodale, où Pierre est Pierre mais accompagne l'Église, la laisse grandir, l'écoute, toujours à la recherche de la vérité, le respect des autres et l'écoute mutuelle.

La synodalité n'est pas réservée qu'aux évêques; par la foi et le baptême, tous les baptisés participent à la fonction prophétique du Christ et sont impliqués dans l'annonce de l'Évangile. Le peuple tout entier des baptisés, des évêques jusqu'aux derniers des fidèles laïques, y compris des femmes, a donc son mot à dire dans l'Église…

Profitez bien de vos vacances!

AVIS DE DÉCÈS

Imelda Robitaille

Le Journal Le Pont perd une de ses plus fidèles lectrices. Madame Imelda Robitaille, épouse de feu Adrien Pomerleau, est décédée le 30 avril dernier à l'âge vénérable de 93 ans.

Née à Dupuy, madame Robitaille a passé la majeure partie de sa vie à Palmarolle. Il y a quelques années, elle a déménagé au Domaine de L'Hirondelle, à Ste-Germaine, où elle a insisté pour continuer à recevoir son Journal Le Pont que nous nous faisions un plaisir de lui poster à chaque mois.

À toute sa famille, le Journal Le Pont offre ses plus sincères condoléances.

Cercle de fermières Palmarolle nº 31

Comité Communications

L'assemblée générale annuelle aura lieu le **mercredi 8 juin, à 19 h**, à la salle communautaire du Centre municipal. Les postes de vice-présidente et de secrétaire seront à pouvoir ainsi que le poste vacant de conseillère 2. Merci pour votre implication!

Renouvellement de la carte de membre

Il sera encore possible de renouveler votre adhésion (30 $) au Cercle en juin. Nous comptons sur votre collaboration. Bienvenue aux personnes qui désireraient adhérer au groupe!

Atelier du mercredi après-midi, acquérir des connaissances en toute simplicité!

Vous pouvez participer aux ateliers du mercredi, de 13 h 30 à 16 h, à la salle communautaire du centre municipal. Vos amies sont les bienvenues. Surveillez la page Facebook du Cercle pour plus d'information.

N.B. – Pas d'atelier le 2e mercredi du mois, car il y a la réunion mensuelle des membres.

Le Cercle est en deuil. En effet deux grandes dames ont terminé leur périple, soit mesdames Françoise Mongrain Boulet le 31 mars 2022 et Imelda Robitaille Pomerleau le 30 avril dernier.

Soulignons l'implication indéniable de Françoise au sein des CFQ tant au niveau local que provincial. Elle était de toutes les luttes et revendiquait pour le bien de tous. C'était une grande avant-gardiste faisant montre d'une détermination à toute épreuve. Elle s'est engagée sa vie durant pour de multiples causes, une vie bien remplie; une visionnaire.

Et que dire d'Imelda qui, dès l'âge de 15 ans, émerveillait déjà la galerie par la qualité de ses réalisations artisanales (certaines sont exposées au Club Bon Temps). En 1947, à 19 ans, elle tissait une couverture et remportait la première position au concours local de Dupuy ainsi qu'au concours provincial. Elle a fait la page couverture du livre Œuvre de femmes, 1860-1961. Elle était d'une grande habileté et faisait preuve de débrouillardise; une innovatrice.

Votre beau sourire et votre altruisme nous manqueront mesdames. Respectueuses salutations!

Le Cercle de Fermières Palmarolle vous convie
à un dîner spaghetti le dimanche 5 juin 2022,
de 11 h à 13 h 30, au Centre municipal de Palmarolle.
Adulte : 12 $ Enfant de 8 ans et moins : 5 $

Il est souhaitable de faire les réservations auprès de Lisette Guertin
au 819 787-2282 d'ici le 30 mai 2022.

Quel plaisir de pouvoir se réunir à nouveau.
Merci pour votre encouragement!

Ouvre-boîtes

Gilles Fortier

Quoi de plus ordinaire qu'une pinte d'huile? Cependant mon sujet n'est pas nécessairement les pintes d'huiles mais plutôt les ouvre-boîtes d'huile.

Il y en a qui vont prétendre que ce ne sont pas des antiquités, pas assez vieux. Eh bien oui et non! Tout ça fait partie d'une autre époque et je le constate par les personnes qui viennent voir mes bébelles.

Avec l'arrivée de l'automobile arrive la pinte d'huile à moteur. Les premiers contenants étaient des bouteilles semblables à nos anciennes chopines de lait et d'autres comme nos pots Mason.

Un bon jour apparaît une nouvelle pinte d'huile, soit tout métal ou carton et métal, beaucoup plus sécuritaire. L'utilisation d'un ouvre-boîte devient nécessaire, mis à part le double coup de tournevis. Le premier ouvre-boîte fut celui dont l'on se servait dans la cuisine, et qui n'a pas changé d'apparence depuis des siècles et est encore utilisé aujourd'hui : C'est le plus petit sur la photo.

Le vrai premier serait comme le deuxième, et le troisième suit de près. Sur ce dernier il est inscrit : Can opener for oils, liquids & juices. Ce sont deux ouvre-boîtes à bec verseur droit mais souvent il faut un entonnoir pour éviter les dégâts.

Par la suite un autre modèle apparaît : l'ouvre-boîte à bec courbé, plus facile d'utilisation et, dans la plupart des cas, pas besoin d'entonnoir. Les garages avaient l'entonnoir ouvre-boîte; tu n'avais qu'à pousser la cannette d'huile à l'intérieur pour la perforer. C'était plus propre et plus rapide. Comme vous pouvez le constater, il y a déjà eu dans les années '70 un entonnoir que l'on fixait sur la boîte et qui était utile si on n'avait pas besoin de toute la pinte d'huile.

Comme je vous l'ai dit au début, les pintes étaient en carton-métal comme celle de Esso, ou tout métal comme les autres. Un changement s'est fait avec l'arrivée du système métrique, soit une pinte qui vaut 1.14 l. De nos jours, c'est fini la pinte de carton et celle en métal, car nous avons la très écologique pinte en plastique...

Pierre Durand invente la première boîte de conserve scellée en 1810. Pour l'ouvrir, il fallait couper près du bord avec un ciseau et un marteau.

Le même principe a sûrement été utilisé pour fabriquer les pintes d'huile.

J'utilise le mot pinte parce que l'on se sert encore aujourd'hui de cette désignation.
En 1968, une pinte d'huile se vendait environ 49 cents.

COMMUNIQUÉ

Les Chevaliers de Colomb félicitent messieurs Bertrand Châteauvert et Roger Lacroix qui deviennent membres à vie du Conseil 12007 de Palmarolle.

Florian Bélanger, député de district, Roger Lacroix et Alain Bédard, grand Chevalier.

COMMUNIQUÉ

Florian Bélanger, député de district, Bertrand Châteauvert et Alain Bédard, grand Chevalier.

COMMUNIQUÉ

Les Chevaliers de Colomb de Palmarolle, Conseil 12007, sont fiers de participer à la campagne annuelle de financement du Club de l'amitié des handicapés d'Abitibi-Ouest. Il est important pour nous d'aider cet organisme, car cela va lui permettre d'offrir plus d'activités, de loisirs, de déplacements, etc.

Monsieur Alain Bédard, grand chevalier, remet un chèque à la directrice générale du Club, madame Maryse Turbide.

Semaine de l'Action bénévole

La Bibliothèque

Lors de la Semaine de l'Action bénévole 2022, du 24 au 30 avril dernier, la Municipalité de Palmarolle a tenu à souligner l'implication de madame Yolande Ayotte pour ses 35 ans de bénévolat, madame Marthe Rancourt pour ses 25 ans et madame Nancy Ayotte pour ses 20 ans, toutes trois au sein de la Bibliothèque de Palmarolle.

Marthe Rancourt, bénévole et Line Mercier, responsable de la Bibliothèque de Palmarolle.

La Municipalité a aussi remercié tous ceux et celles qui s'impliquent en tant que bénévoles dans les différents organismes sur son territoire. « Votre aide nous est très précieuse », a mentionné la Municipalité.

Comptoir familial

Les bénévoles du Comptoir familial désirent remercier tous les généreux donateurs qui l'alimentent en apportant des vêtements. Cependant, il est important que ces vêtements soient propres pour avoir une deuxième vie.

Il arrive parfois que des gens déposent des vêtements qu'il faut malheureusement mettre à la poubelle. Monsieur Rosaire Plante invite les donateurs à porter une attention particulière à la qualité de leurs dons pour éviter ce désagrément aux bénévoles.

à Palmarolle
Souvenirsd'enfance

Pourquoi y a t-il quelque chose au lieu de rien...?

L'art sert-il à quelque chose?

Louisa Nicol

Voilà quelques questions qui effleurent mon esprit. Étendue sur mon divan, position que je nomme « ma posture Marcel Proust », mon regard se pose sur quelques toiles de mes amis peintres de l'Abitibi : Jocelyne Caron, Jannot Hamel, Anine Olscamp et Jeannine Provost. Ces tableaux représentent ceux et celles qui m'accompagnent à la fin du confinement.

L'art fait partie de ma vie depuis ma tendre enfance. Mon père avait le loisir de dessiner. Ma mère jouait sur son piano qu'elle avait commandé chez Eaton lorsqu'elle était célibataire et qu'elle travaillait. Le piano avait été livré par train à La Sarre et avait ensuite fait le trajet vers Palmarolle par voie d'eau sur la Punaise à Bégin.

Plus jeune, je m'amusais à dessiner quelques animaux de la ferme quand ma mère m'inscrivit aux cours de piano du village où il y avait 6 salles de cours en musique. À l'école, je dessinais pendant les cours. Puis je me mis à réaliser le portrait de mes amies à l'école. J'entends Sœur Jacqueline de Jésus me dire avec un sourire narquois : « Mademoiselle Nicol, pour votre punition vous allez faire le portrait de chacune de vos compagnes de classe ».

L'été dernier, j'ai eu l'occasion de me rappeler ces moments, lorsque Fernande Asselin m'a montré le portrait que j'avais fait d'elle à l'âge de 14 ans. Les portraits d'Elvis et de Fidel Castro étaient aussi sources d'inspiration.

Je dessinais partout, même lorsque je gardais les enfants de M. et M^me^ Jos Boutet les samedis soir. En ces temps-là, les mères de familles restaient à la maison, la veillée à l'hôtel le samedi, c'était sacré. Je gardais aussi chez Gemma et Georges qui tenaient le restaurant voisin du garage Therrien. Toutes ces soirées à répondre aux demandes des enfants : dessine-moi un chat, l'autre un chien, une vache, un cheval et évidemment comme le demandait le petit prince de Saint-Exupéry, dessine-moi un mouton. À la tombée de la nuit, les enfants s'endormaient la tête posée sur leur pile de dessins.

Les ont-ils gardés? Je sais qu'ils sont nombreux à s'en souvenir. J'espère que ces moments leur ont offert de vivre un espace inspirant dans leur vie. C'est peut-être ça l'art; nous sauver de ce qui est servile et uniquement utilitaire.

P.-S. La première question en début de ce texte fut posée à un philosophe de la revue Philosophie par un enfant de 9 ans. Cette phrase me revient en tête très souvent, c'est comme la phrase « Être ou ne pas être, voilà la question », de William Shakespeare.

Québec / France *Florent Carli*

Rencontre de deux artistes

Christiane Plante est maître pastelliste au Québec (Canada).

Sa visite dans la bastide fleurantine lui a permis de rencontrer le peintre fleurantin, **Jean Louis Tonnelo,** spécialiste dans le paysage, monuments et copies des grands maîtres comme Ingres, Raphaël, Monet, Caravage (dont il a offert à la paroisse Notre-Dame le **« Repas d'Emmaüs »** ou encore de l'impressionniste Gustave Caillebotte.

Cette professeur d'art dans l'enseignement secondaire, titulaire d'un certificat en arts plastiques, poterie, émaux, aquarelle et pastel, spécialisée dans le portrait, la nature morte et le paysage, est « Premier» pastelliste au Canada avec la Pastel Society of Canada. Elle a obtenu plusieurs prix et mentions depuis 1989 entre autres, le premier prix de la Pastel Society of Eastern Canada, de Pastel Artists of Canada et du Cercle des artistes peintres et sculpteurs du Québec. Plusieurs de ses œuvres ont fait l'objet d'édition d'œuvres d'art pour de grandes entreprises québécoises.

Cette rencontre entre deux artistes de talents a permis de faire des échanges (techniques, couleurs, ombres et lumières) et de partager la même passion qu'est la peinture.

COMMUNIQUE

Ministère des Transports Québec

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

DGAT-22-15

Poularies

Travaux d'urgence pour rétablir la circulation sur la route 101, près de la route 390

Rouyn-Noranda, le 18 mai 2022. – Le ministère des Transports informe les usagers que des travaux d'urgence seront réalisés pour rétablir la circulation sur la portion de la route 101, située à 450 mètres au nord de l'intersection avec la route 390, entre la rue Drouin et l'avenue du Coteau, à Poularies. Rappelons que ce lien routier est complètement fermé à la circulation depuis le 12 mai dernier en raison de l'érosion de la surface de roulement au-dessus d'un ponceau.

Le Ministère débutera les travaux de réparation temporaire dans la semaine du 29 mai prochain, date de réception prévue pour tous les matériaux requis. Ces interventions, qui devraient s'échelonner sur environ trois semaines, permettront de rétablir la circulation routière. La reconstruction complète du ponceau sera réalisée à l'été 2023.

Il est à noter que jusqu'à ce que les prochains travaux soient terminés, **la route 101 demeurera complètement fermée à la hauteur de ceux-ci.** Le détour s'effectue par les routes 390, 393 et 111.

Le Ministère est conscient des inconvénients causés par cette fermeture et remercie les usagers de la route de leur collaboration.

La durée des travaux et les entraves peuvent être modifiées en raison de contraintes opérationnelles ou des conditions météorologiques. Afin de connaître les entraves en cours et à venir, consultez Québec 511, un outil pratique pour planifier adéquatement vos déplacements.

Suivez-nous sur Twitter, Facebook et Instagram.

- -

COMMUNIQUE

Ministère des Transports Québec

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

DGAT-22-14

Sainte-Germaine-Boulé

Fermeture complète du 2e-et-3e Rang à la hauteur de la rivière Palmarolle

Rouyn-Noranda, le 13 mai 2022. – Le ministère des Transports informe les usagers que des travaux de construction de ponceau se dérouleront sur le 2e-et-3e Rang, à la hauteur de la rivière Palmarolle, à Sainte-Germaine-Boulé, du 16 mai au 10 juin 2022.

Durant cette période, **la route sera complètement fermée à la hauteur des travaux**. Les usagers devront emprunter un chemin alternatif par la route 393, le 1er-et-10e Rang et le chemin J.-Alfred-Roy.

La durée des travaux et les entraves peuvent être modifiées en raison de contraintes opérationnelles ou des conditions météorologiques. Afin de connaître les entraves en cours et à venir, consultez Québec 511, un outil pratique pour planifier adéquatement vos déplacements.

Suivez-nous sur Twitter, Facebook et Instagram.

- 30 -

Pour information : Relations avec les médias
Ministère des Transports
Tél. : Québec : 418 644-4444
Sans frais : 1 866 341-5724

On vous attend en grand nombre

10 ans pour GO LES JAMBES

L'activité aura lieu le 28 mai 2022, à 10 h

Juin, mois de l'eau !

En 2017, le *gouvernement du Québec* proclama le mois de juin « Mois de l'eau » dans le but de **sensibiliser** et d'**éduquer** la population sur l'eau et ses enjeux. Depuis, c'est devenu le moment parfait pour célébrer la ressource collective qu'est l'eau. Ainsi, chaque année une nouvelle thématique est choisie, pour 2022 il s'agit ***des lacs.***

Pour l'occasion l'***Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie*** organise et participe à plusieurs activités, possiblement même des concours! Nous vous invitons donc à consulter notre site internet et celui du *Mois de l'eau* afin de découvrir la programmation complète. Ce à quoi vous pouvez vous attendre :

PRÉSENCE DANS LES MARCHÉS PUBLICS RÉGIONAUX

PROMOTION DES STATIONS DE LAVAGE DE BATEAUX

DÉMONSTRATION DES OUTILS WATER RANGERS

KIOSQUE DE LIVRES DANS CERTAINES BIBLIO DE LA RÉGION

OBVAJ

- Encadrer la gestion de l'eau sur le territoire
- Mobiliser les acteurs et les usagers
- Assurer une gestion intégrée et durable

Nous rejoindre

(819) 824-4049

www.obvaj.org

informations@obvaj.org

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux

VOTRE CAISSE VOUS INFORME

ASSISTANT ACCÈSD +

L'Assistant AccèsD est un conseiller virtuel présent dans l'environnement sécurisé de Desjardins. Sur Internet, il propose en temps opportun des conseils personnalisés et de précieuses astuces afin de vous faciliter la vie.

Laissez-le aussi vous guider sur AccèsD Internet avec ses aides à la navigation !

Comment ?

- Connectez-vous à AccèsD Internet et cliquez sur « Assistant AccèsD » pour voir le soutien disponible

Trouvez de l'aide pour :

- Faire le tour d'AccèsD
- Visualiser les dernières opérations, virer des fonds, payer une facture, consulter un relevé et voir le détail des cartes et financements

Surveillez son apparition sur AccèsD Internet ou mobile !

Avantages membre Desjardins

Profitez des **avantages d'être membre** d'une coopérative de services financiers c'est avoir accès à des rabais, remises en argent, bonifications de taux et exclusivités liés aux produits et services financiers Desjardins.

Également, nos services d'assistance téléphonique **gratuits** sont offerts 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, par une équipe d'experts pour obtenir de l'aide en matière de vol d'identité, de voyages et de succession.

À la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest, être membre sera toujours ... un avantage !

ÊTRE MEMBRE **DESJARDINS**
A SES **AVANTAGES** !
desjardins.com/avantages

Desjardins
Caisse de l'Abitibi-Ouest